

## **PRIME GRAND ÂGE**

## LA REVENDICATION FORCE OUVRIÈRE VA ÊTRE SATISFAITE



En effet, lors du conseil supérieur de la fonction publique territoriale du 1<sup>er</sup> avril prochain, un projet de décret instituant la prime grand âge pour les auxiliaires de soins et les contractuels qui exercent des missions auprès des personnes âgées, sera examiné.

Cette prime s'appliquera dans les établissements ainsi que pour les aides à domicile.

FO revendique l'application de cette prime à tous les agents qui remplissent les fonctions, quel que soit leur grade.

Si cette prime n'était pas versée dans certaines collectivités, FO prendrait toutes les dispositions, y compris par le rapport de force, pour que les agents soient rétablis dans leurs droits.

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 26 février 2020

Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org fo.sante-sociaux@fosps.com fo.territoriaux@fosps.com

Tél.: 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS